



## **OFFRE D'EMPLOI : JOURNALIER DE VOIRIE D'ÉTÉ**

La Municipalité de Saint-Ulric est à la recherche d'une personne fiable et dynamique pour pourvoir un poste de journalier de voirie d'été.

### **Durée**

De seize (16) à vingt (20) semaines

### **Responsabilités**

Sous la supervision du responsable des travaux publics, la personne effectuera divers travaux de maintien et d'amélioration des infrastructures municipales tel que :

- Tondre la pelouse des terrains municipaux;
- Aider à exécuter tous les travaux d'entretien et de réparation des rues, des ponts, des trottoirs;
- Aider à l'entretien des parcs et terrains municipaux;
- Faire rapport au responsable de tous bris;
- Toutes autres tâches connexes demandées par la direction.

### **Exigences**

- Secondaire 5 ou équivalence
- Permis de conduire classe 5 valide;
- Être en excellente condition physique;
- Faire preuve de débrouillardise et d'autonomie;
- Aimer travailler en équipe;
- Avoir le souci du travail bien fait.

### **Conditions salariales**

- Selon l'expérience
- Date prévue du début de l'emploi : Juillet 2024

### **Soumettre sa candidature**

Les personnes intéressées à postuler peuvent le faire à l'adresse courriel suivante :

\*Seuls les candidats retenus seront contactés.

Madame Louise Coll, GMA  
Directrice générale \ greffière-trésorière  
Municipalité de Saint-Ulric  
128, avenue Ulric-Tessier  
Saint-Ulric G0J 3H0  
Tel : 418-737-4341 poste 201  
Fax : 418-737-9242  
Courriel : st-ulric@lamatanie.ca